

■ Pleins feux sur le communautaire

Mise en contexte

Action sociale : favoriser la prise de conscience

Le présent document s'adresse à l'enseignant. Il permet de situer la réflexion sur la prise de conscience. Nous le proposons comme point de départ, afin de faciliter l'utilisation de l'outil pédagogique proposé. Évidemment, si l'enseignant le juge pertinent, il peut proposer le texte à ses étudiants.

PRISE DE CONSCIENCE

Par leurs actions, les organismes communautaires cherchent souvent à provoquer des changements individuels et collectifs. Comme illustré dans les capsules, l'intervention individuelle se veut le plus souvent curative, alors que le changement collectif répond davantage à une volonté de prévenir les problèmes qu'on qualifie de sociaux. Mais qu'est-ce qu'un problème social? Pour nous, ce concept comporte deux facettes. D'une part, on qualifie de social un problème « lorsqu'une situation sociale est jugée déviante par un nombre considérable d'acteurs sociaux et [qui] appelle une solution » (Caron, Beauregard, Chavannes et Vakeman-Julien, 2011). D'autre part, on emploie ce terme pour signifier qu'il s'agit d'un processus complexe et non seulement du fruit d'une décision individuelle. Cette idée est au cœur de la théorie compréhensive sur des thèmes comme la persévérance scolaire (Dubet), le chômage et le suicide. L'idée maîtresse est que ces trois problèmes ne sont pas uniquement le résultat d'une décision individuelle, mais plutôt celui d'un processus complexe dans lequel une multitude de facteurs sociaux sont à l'œuvre. Il n'est pas question ici de déresponsabiliser l'individu, mais plutôt de considérer un ensemble de facteurs, dont la responsabilité individuelle, pour expliquer les phénomènes sociaux tels que les problèmes sociaux.

Cette dernière facette se heurte à un « imaginaire social », pour reprendre les termes de Rae (1997), dans lequel on perçoit l'individu en tant qu'unique responsable de sa situation et où, comme le font remarquer Beck et Beck-Gernsheim (2005), il doit assumer seul ses situations d'échec. Ainsi, comment parvenir à faire prendre conscience aux individus que les problèmes sont loin d'être seulement individuels, mais qu'ils sont aussi sociaux? Comment permettre le passage d'une situation qui apparaît aux yeux de la majorité comme tout à fait acceptable à une situation qui mérite d'être changée profondément?

Sur la question de la prise de conscience, Kant (1985) apporte un éclairage intéressant. Pour lui, ce passage – ou prise de conscience – n'est possible qu'en faisant un usage public de sa raison, et cet usage commande à l'individu de sortir de son état de mineur, qui est le propre des Lumières. La minorité, c'est l'incapacité de l'individu de réfléchir sans la direction d'autrui. Ce sont la paresse et la peur qui empêchent l'individu d'être majeur et ainsi de réfléchir par lui-même. Après avoir habitué le citoyen à cet état, on lui montre les dangers d'être majeur. Ainsi, il devient difficile pour l'individu seul de penser devenir majeur, puisque la minorité est presque devenue sa « nature ».



Le défi est grand, mais s'éclairer collectivement est de l'ordre du possible, dit Kant. Chacun a le devoir de prendre le risque de discuter et de critiquer les décisions politiques, culturelles et économiques, bref, d'échanger sur tous les sujets qui concernent la cité et la vie en société. C'est uniquement dans ce contexte de circulation libre des idées et des informations que l'individu brisera les barreaux de sa minorité.

Il est intéressant de voir comment des organismes communautaires mettent en place des actions qui vont dans ce sens. À titre d'exemple, certains font de l'éducation populaire, d'autres participent à l'organisation de débats publics alors que d'autres encore mettent sur pied des campagnes de sensibilisation. Dans ces trois exemples, ce n'est pas l'individu lui-même qui est visé par l'intervention, mais plutôt la collectivité. Ainsi, on cherche moins à adapter l'individu aux besoins collectifs, que le collectif aux besoins des individus.

BIBLIOGRAPHIE

BECK, Ulrich, et Elizabeth BECK-GERNSHEIM (2005), « Losing the traditional. Individualization and precarious freedoms », dans *Individualization*, London, Sage, p.1-29.

CARON, Madone, Jean-Philippe BEAUREGARD, Adrien CHAVANNES et Isa VEKEMAN-JULIEN (2011). *Défis sociaux et transformation des sociétés*, Montréal, Chenelière Éducation.

DUBET, François (2004). *L'école des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?* Paris, Seuil.

KANT, E. (1985). *Critique de la faculté de juger* (1784). Paris, Gallimard.

REA, Andrea (1997). *La société en miettes. Épreuves et enjeux de l'exclusion*, Bruxelles, Éditions Labor, 94 p. (Quartier libre).

